



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Jérôme Benainous

Jérôme Benainous
80 Rue de Prony
75017 Paris
France

SRP Groupe S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2017
SRP Groupe S.A.
ZAC Montjoie - 1 rue des blés - 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex
Ce rapport contient 20 pages



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Jérôme Benainous

Jérôme Benainous
80 Rue de Prony
75017 Paris
France

SRP Groupe S.A.

Siège social : ZAC Montjoie - 1 rue des blés - 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société SRP Groupe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SRP Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Point clé de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Point clé de notre audit	Réponse apportée lors de notre audit
<p><i>Evaluation des titres de participation</i></p> <p>Au 31 décembre 2017, les titres de participation, figurent au bilan pour un montant net de 221 551 milliers d'euros. Les titres de participation sont inscrits à leur date d'entrée au coût d'acquisition et éventuellement dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.</p> <p>Comme indiqué dans la Note 2.3. Règles et méthodes comptables – Test de dépréciation des titres de participation de l'annexe, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à leur valeur d'utilité. Cette valeur d'utilité est estimée par la direction selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés ajustés de la dette nette ou de la trésorerie nette.</p> <p>Compte tenu du montant significatif des titres de participation dans les comptes et des incertitudes inhérentes à certains éléments dont la réalisation des prévisions entrant dans l'évaluation de la valeur d'utilité, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner les modalités mises en œuvre par la Direction pour estimer la valeur d'utilité, - vérifier que le modèle utilisé pour le calcul des valeurs d'utilité est approprié, - apprécier la cohérence et le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie portant sur une période de 5 ans et établies par la direction, au regard de notre connaissance de l'environnement économique dans lequel évolue le groupe, - apprécier la cohérence du taux de croissance à long terme et du taux d'actualisation appliqués avec les analyses de marché, avec l'appui de nos spécialistes en valorisation, - vérifier le caractère approprié de l'information financière fournie dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société SRP Groupe par l'Assemblée Générale du 5 août 2010 pour le cabinet KPMG Audit IS et dans les statuts constitutifs en date du 29 juillet 2010 pour Monsieur Jérôme Benainous.

Au 31 décembre 2017, le cabinet KPMG Audit IS et Monsieur Jérôme Benainous étaient dans leur 7^{ème} année de leur mission sans interruption, soit leur 3^{ème} année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.



Jérôme Benainous

SRP Groupe S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
25 avril 2018

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense et Paris, le 25 avril 2018

KPMG Audit IS

Jean-Pierre Valensi
Associé

Jérôme Benainous

Jérôme Benainous
Associé

**ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2017**

SRP GROUPE S.A.

showroomprive•com

Sommaire

1. ETATS FINANCIERS	3
1.1. BILAN.....	3
1.2. COMPTE DE RÉSULTAT	4
2. ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	5
2.1. RÉSUMÉ DE L'EXERCICE	5
2.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	5
2.3. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	5
Référentiel comptable	5
Immobilisations incorporelles	5
Immobilisations financières.....	6
Test de dépréciation des titres de participation.....	7
Provision pour risques et charges.....	7
Créances	7
2.4. NOTES SUR LE BILAN.....	7
Immobilisations et amortissements	7
Créances par échéances	8
Dettes par échéances	9
Charges à payer	9
Charges constatée d'avance	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	9
2.5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT.....	10
Chiffre d'affaires	10
Charges d'exploitation	10
Résultat financier.....	10
Résultat exceptionnel	10
Rémunérations	10
2.6. AUTRES INFORMATIONS.....	10
Intégration fiscale	10
Stocks options.....	11
Plans d'attribution gratuite d'actions.....	11
Composition du capital social.....	12
Variation des capitaux propres.....	12
Engagement hors bilan	13
Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	13
Parties liées.....	13
Événement post clôture	13
Effectifs.....	13
Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	13

1. ETATS FINANCIERS

1.1. Bilan

<i>en K€</i>	31/12/2017	31/12/2016
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Immobilisations financières	224 052	211 174
Actifs non-courants	224 052	211 174
Créances clients et comptes rattachés	3 208	5 480
Autres créances et autres actifs circulants	7 200	3 180
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 250	5 293
Actifs courants	12 658	13 953
Total Actif	236 710	225 127
Capital	1 384	1 368
Primes liées au capital	173 281	172 492
Réserve légale	38	27
Report à nouveau	- 738	119
Résultat net	- 760	- 846
Total des capitaux propres	173 205	173 160
Dettes financières non-courantes	15 000	-
Provisions pour risques et charges	309	737
Total passifs non courants	15 309	737
Emprunts et concours bancaires (< 1 an)	22	-
Fournisseurs et comptes rattachés	44 484	45 665
Dettes fiscales et sociales	857	3 532
Autres passifs courants	2 833	2 033
Total passifs courants	48 196	51 230
Total des passifs non-courants & courants	63 505	51 967
Total des passifs et capitaux propres	236 710	225 127

1.2. Compte de résultat

<i>en K€</i>	2017	2016
Chiffre d'affaires & autres produits d'exploitation	2 673	4 566
Produits d'exploitation	2 673	4 566
Charges externes	2 125	926
Impôts, Taxes et Versements assimilés	- 16	65
Charges de personnel	365	2 770
Dotation aux amortissements sur immobilisations	-	20
Autres charges d'exploitation	174	123
Résultat opérationnel courant	2 648	3 904
Résultat d'exploitation	25	662
Produits financiers	343	279
Charges financières	1 557	1 448
Résultat financier	- 1 214	- 1 169
Produits exceptionnels	910	585
Charges exceptionnelles	481	1 310
Résultat exceptionnel	429	- 725
Résultat avant impôts	- 760	- 1 232
Impôts sur les bénéfices	-	386
Résultat net	- 760	- 846

2. ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2.1. RÉSUMÉ DE L'EXERCICE

L'exercice clôturé au 31/12/2017 présente :

- Le bilan dont le total, présenté avant répartition du résultat net, est de 236 709 934,36 € ;
- Le compte de résultat, dont le total des produits est de 3 925 035,32 €, présenté sous forme de liste, qui dégage une perte de 760 892,49 €.

L'exercice a une durée de 12 mois et couvre la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

2.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En mars 2017 SRP Groupe a acquis 60% des actions de la société Beauté Privée, spécialiste des ventes de produits de beauté en France. Cette opération est décrite dans la note 3.2. des comptes consolidés du Groupe.

2.3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux normes comptables françaises, notamment les dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- image fidèle,
- régularité et sincérité.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition qui inclut les frais directement attribuables à l'immobilisation. Le prix d'acquisition des titres de participation tient compte du prix payé lors de l'acquisition et des éventuels compléments de prix variables basés sur l'activité et les résultats futurs de la Société acquise.

Les immobilisations financières sont constituées au 31 décembre 2017 par des titres de participation dans les sociétés suivantes :

Nom	Valeur comptable	% du capital détenu	Capital	Capitaux propres autres que capital	CA hors taxes du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Prêts et avances	Cautions et aval donnés	Dividendes dernier exercice clos
<i>En k€</i>									
SHOWROOMPRIVE.COM	170 169 268 €	100%	145 810	47 047	604 253	- 2 306	-	-	-
SRP LOGISTIQUE	4 219 261 €	100%	26	451	12 032	-48	-	-	-
ABC SOURCING	3 737 500 €	100%	20	-2 414	21 568	- 2 023	-	-	-
SALDI PRIVATI	29 997 002 €	100%	303	-889	43 540	- 7 121	-	-	-
BEAUTÉ PRIVÉE	13 428 200 €	60%	100	3 122	32 856	-275	-	-	-
Total brute	221 551 231 €								

La société Showroomprivé Store a été absorbée par transmission universelle du patrimoine (« TUP ») par décision de l'associé unique en date du 27 novembre 2017.

Test de dépréciation des titres de participation

Une dépréciation est constatée, lorsqu'en fin d'année, l'évaluation des titres détenus basée sur leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur d'utilité des titres est déterminée en fonction des flux futurs de trésorerie estimés et actualisés, diminués ou augmentés de la dette nette ou de la trésorerie nette.

Au 31 décembre 2017, la valeur d'utilité de toutes les participations du groupe Showroomprivé a été estimée à partir des flux de trésorerie futurs nets actualisés sur un horizon de 5 ans projetés ensuite à l'infini. La méthode est également décrite en détail dans la note 5.1 des annexes aux états financiers consolidés du groupe. Le taux d'actualisation utilisé pour ce test de dépréciation s'élève à 9,5 % et le taux de croissance à long terme utilisé s'élève à 2,0%.

Aucune dépréciation n'a dû être constatée sur ces titres au titre de l'exercice 2017.

Provision pour risques et charges

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Une provision pour charges correspondant au forfait social sur l'attribution des actions gratuites est enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2017 pour un montant de 309 K€.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.4. NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations et amortissements

en K€	31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Autres variations	31/12/2017
Frais de développement	247				247
Logiciels					-
Marques					-
Fichier membres					-
Immobilisations financières					-
Immobilisations incorporelles	247	-	-	-	247
Terrains					-
Constructions et agencements					-
Installations tech, matériel & outillage					-
Immobilisations corporelles en cours					-
Avances et acomptes s/immo. corp.					-
Autres immobilisations corporelles					-
Immobilisations corporelles	-				-
Titres de participations	209 622	13 428	- 1 248	- 250	221 552
Prêts et autres immos financières	2 500				2 500
Immobilisations financières	212 122	-	-	-	224 052
Total valeur brute	212 369	-	-	-	224 299

<i>en K€</i>	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2017
Amt/Dép. Immobilisations incorporelles	247				247
Amt/Dép. Immobilisations corporelles	-				-
Amt/Dép. Immobilisations financières	948		- 948		-
Amt/dép. immobilisations	1 195	-	- 948	-	247

La hausse des titres de participations correspond à l'acquisition des titres de la société BEAUTÉ PRIVÉE. Les autres variations correspondent à des ajustements de prix des acquisitions d'ABC SOURCING et SALDI PRIATI

Les cessions correspondent à l'absorption de la société SHOWROOM STORE par SRP Groupe.

Créances par échéances

<i>en K€</i>	31/12/2017	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Prêts, cautionnements et autres créances	2 500	-	2 500	-	-	-
Total Immobilisations financières	2 500	-	2 500	-	-	-
Créances clients	3 208	3 208	-	-	-	-
Produits à recevoir	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	-	-	-	-	-	-
Total Clients et comptes rattachés	3 208	3 208	-	-	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices	5 682	5 682	-	-	-	-
Créances sur personnel & org. sociaux	-	-	-	-	-	-
Créances fiscales - hors IS	412	412	-	-	-	-
Groupes associés	991	991	-	-	-	-
Autres créances	115	115	-	-	-	-
Total Autres créances	7 200	7 200	-	-	-	-
Total Créances	12 908	10 408	2 500	-	-	-

Dettes par échéances

en K€	31/12/2017	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Emprunts auprès établis. de crédit (Crédit-bail)	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an (crédit-bail)	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées > 1 an	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	15 000	-	-	-	-	15 000
Total emprunts et dettes assimilées	15 000	-	-	-	-	15 000
Dettes fournisseurs	102	102	-	-	-	-
Fournisseurs - Factures non parvenues	223	223	-	-	-	-
Comptes rattachés	44 159	44 159	-	-	-	-
Clients - Avances et acomptes reçus	-	-	-	-	-	-
Total Fournisseurs et comptes rattachés	44 484	44 484	-	-	-	-
Emprunts et concours bancaires (< 1 an)	22	22	-	-	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-	-
Dettes envers les organismes sociaux	269	269	-	-	-	-
Dettes sociales	-	-	-	-	-	-
Dettes fiscales	588	588	-	-	-	-
Autres dettes	2 833	2 833	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-	-
Total Autres dettes	3 712	3 712	-	-	-	-
Total Dettes	63 196	48 196	-	-	-	15 000

En 2017 la société a levé un financement bancaire de 15 M€ à coût variable pour financer l'acquisition de la société Saldi Privati (acquise fin 2016). Cet emprunt est à rembourser intégralement à son échéance en 2022. Dans ce cadre la société s'est engagée à respecter certains ratios financiers. Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2017.

Charges à payer

Au 31 décembre 2017 le bilan comprend 330k€ de charges à payer dont 223k€ de factures non-parvenues, 85k€ de jetons de présence et 22k€ de intérêts financiers.

Charges constatée d'avance

Au 31 décembre 2017 le bilan comprend 47k€ de charges constatée d'avance dont 21k€ de frais d'emprunt et 26k€ d'autres frais.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2017 le poste comprend 113 448 actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité avec un prestataire externe pour un total valorisé à 719 k€.

2.5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Chiffre d'affaires

La société SRP Groupe S.A. est holding animatrice de l'ensemble des entités du Groupe Showroomprive.com. Le chiffre d'affaires est composé de la refacturation des prestations administratives et financières réalisées par la société SRP Groupe S.A. pour le compte de ses filiales.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de la société sur les 12 mois de l'exercice 2017 s'élèvent à 2 647 K€ et sont principalement constituées d'honoraires pour 2 006 K€ et de charges de personnel pour 365 K€, dont 162 K€ correspondant au paiement du forfait social sur les actions gratuites attribuées sur l'exercice.

Résultat financier

Les charges financières de l'exercice de 1 557 K€ correspondent essentiellement aux intérêts courus sur avances en compte courant pour 208 K€ ainsi qu'à la perte sur cession de VMP pour 1 256 K€. Les produits financiers sur l'exercice 2017 sont de 343 K€ dont 334 K€ correspondant aux produits de cession de VMP.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel positif de 428 K€ est entièrement lié à la reprise de la provision de forfait social sur les actions gratuites.

Rémunérations

Au cours de l'exercice, les rémunérations allouées aux dirigeants se sont élevées à 119 K€. Les rémunérations allouées aux membres du conseil d'administration se sont élevées à 169 K€.

2.6. AUTRES INFORMATIONS

Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été mise en œuvre à partir du 1er janvier 2012 entre la société SRP Groupe S.A., société mère tête de groupe et l'ensemble de ses filiales françaises qui inclut les sociétés suivantes en 2017:

- SHOWROOMPRIVE.COM
- SHOWROOMPRIVE LOGISTIQUE
- ABC Sourcing
- SHOWROOMPRIVE Prod (détenue par sa filiale SHOWROOMPRIVE.COM)

Au titre de cette convention, la société SRP Groupe S.A. est seule redevable de l'impôt dû sur le résultat d'ensemble et comptabilise la dette globale d'impôt dû par le groupe.

Au 31 décembre 2017, la société SRP Groupe S.A. n'a pas constaté de produit d'intégration fiscale.

La société BEAUTÉ PRIVÉE dont les titres ont été acquis en cours d'exercice n'est prise en compte dans l'intégration fiscale car le taux de participation est en-dessous du seuil de 95% requis.

Stocks options

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 5 août 2010, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des options donnant droit à la souscription d'actions.

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 27 octobre 2014, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des options donnant droit à la souscription d'actions.

Les principales caractéristiques de ces plans et les bases de calcul sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9
Date de l'assemblée générale	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	05/08/10	27/10/14
Date du conseil d'administration	05/08/10	05/08/10	31/01/11	30/11/11	15/10/12	15/01/13	15/04/13	04/10/13	27/10/14
Nb total d'options autorisées	544 320							1 260 000	84 500
Nb total d'options attribuées au cours des exercices précédents	544 320	315 000	293 750	38 750	342 500	50 000	167 500	50 000	70 000
Nb total d'options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nb total d'options exercées au cours des exercices précédents	- 544 320	- 315 000	- 136 440	-	- 102 311	- 43 570	- 46 126	- 14 064	- 18 925
Nb total d'options exercées sur la période	-	-	- 20 458	-	- 58 501	-	- 28 380	- 26 291	- 17 333
Nb total d'options annulées	-	-	- 100 000	- 38 750	- 126 406	- 6 430	- 48 438	- 2 343	- 15 624
Nb total d'options restantes au 31 décembre 2017	-	-	36 852	-	55 282	-	44 557	7 302	18 118
Durée d'acquisition moyenne pondérée des options (en années)	-	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Prix de l'action à la date d'attribution / par hypothèse, considéré comme égale au prix d'exercice	4,00	4,00	4,00	4,60	5,20	5,20	5,20	5,60	7,20
Prix d'exercice (en €)	4,00	4,00	4,00	4,60	5,20	5,20	5,20	5,60	7,20
Volatilité attendue	32%	32%	32%	32%	35%	35%	35%	35%	35%
Juste valeur unitaire moyenne pondérée à la date d'attribution	-	0,29	0,32	0,37	0,42	0,38	0,37	0,77	1,24

Il est précisé que les plans n°1 et 2 sont destinés à des mandataires sociaux. Dans le cas du plan n°1, l'acquisition des droits a été immédiate à la date de constitution de SRP Groupe et de réalisation des apports.

Plans d'attribution gratuite d'actions

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 25 septembre 2015, le 30 mai 2016 et le 26 juin 2017, le Conseil d'Administration à attribuer à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des actions gratuites.

Ces plans ont été mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse sur le marché réglementé Euronext.

Les principales caractéristiques de ces plans et les bases de calcul sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Date de l'assemblée générale	Date du conseil d'administration	Nb total d'actions gratuites autorisées	Nb total d'actions gratuites attribuées au cours des exercices précédents	Nb total d'actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	Nb total d'actions gratuites exercées sur la période	Nb total d'actions annulées	Nb total d'actions restantes au 31 décembre 2017	Durée d'acquisition moyenne pondérée des actions gratuites (en années)	Prix de l'action à la date d'attribution	Juste valeur unitaire moyenne pondérée à la date d'attribution
Plan n°1	25/09/15	25/09/15	625 000	625 000	-	- 625 000	-	-	1,0	17,62	16,94
Plan n°2	25/09/15	29/10/15	100 000	100 000	-	-	-	100 000	2,0	17,62	16,94
Plan n°3	25/09/15	29/10/15	400 000	250 585	-	-	- 60 835	189 750	2,0	17,62	15,24
Plan n°4	30/05/16	30/05/16	52 500	52 500	-	-	- 40 000	12 500	2,0	19,19	13,83
Plan n°5	30/05/16	30/05/16	24 003	24 003	-	-	- 3 028	20 975	2,0	19,19	13,83
Plan n°6	30/05/16	14/02/17	57 990		57 990	-	- 4 525	53 465	2,0	22,69	17,02
Plan n°7	30/05/16	14/02/17	46 653		46 653	-	- 33 000	13 653	2,0	22,69	17,02
Plan n°8	30/05/16	26/06/17	17 675		17 675	-	- 11 000	6 675	2,0	23,50	17,63
Plan n°9	30/05/16	26/06/17	95 450		95 450	-	-	95 450	2,0	23,50	17,63
Plan n°10	26/06/17	04/12/17	330 000		110 000	-	-	110 000	2,0	10,00	7,40
Plan n°11	26/06/17	04/12/17	243 800		243 800	-	-	243 800	2,0	10,00	7,40
Plan n°12	26/06/17	04/12/17	6 000		6 000	-	-	6 000	2,0	10,00	7,40

Plan terminé

Composition du capital social

Le capital social au 31/12/2017 est constitué de 34 604 953 actions de valeur nominale de 0,04 €.

en €	Nombre	Valeur nominale	Valeur
Actions composant le capital social au début de l'exercice	34 191 469	0,04	1 367 659
Actions émises pendant l'exercice	413 484	0,04	16 539
Actions remboursées pendant l'exercice	-	0,04	-
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice	34 604 953	0,04	1 384 198

La variation du capital social résulte de la levée des stocks options pour 150 963 actions et de l'émission de 262 521 actions nouvelles relatives à l'attribution des actions gratuites.

Variation des capitaux propres

en K€	31/12/2016	Augmentation de capital	Autres variations	Affectation du résultat de l'exercice précédent	31/12/2017
Capital	1 368	16			1 384
Primes liées au capital	172 492	789			173 281
Réserve légale	27		11		38
Report à nouveau	119		- 11	- 846	- 738
Résultat net	- 846		- 760	846	- 760
Total des capitaux propres	173 160	805	- 760	-	173 205

L'augmentation du poste « Primes liées au capital » en 2017 est liée aux exercices de stocks options.

Engagement hors bilan

Néant.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société SRP GROUPE SA est tête de groupe d'une consolidation suivant la méthode de l'intégration globale pour les sociétés énumérées sous le titre « immobilisations financières » et d'autres sociétés détenues par ses filiales.

Parties liées

Au 31 décembre 2017 la société SRP Groupe n'a consenti aucun prêt ni emprunt en faveur de membres de la Direction de la société.

Dans le cadre normal de son activité, la société SRP Groupe réalise des transactions avec ses filiales aux conditions de marché.

Evénement post clôture

Le 11/01/18, le groupe de grande distribution Carrefour a acquis 17% du capital de SRP Groupe précédemment détenus par Conforama, filiale du groupe Steinhoff.

Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie des deux groupes de développer une offre multicanal de premier plan, et couvrira des aspects commerciaux, marketing, logistique et de data.

Effectifs

L'effectif moyen de l'exercice 2017 est de 3 salariés.

Honoraires des commissaires-aux-comptes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2017 pour le Groupe s'élève à 486k€ et se décompose ainsi :

<i>En K€</i>	KPMG SA	Autre membre du réseau KPMG	Jérôme Benainouis	AMO Finance	Total
Certification des comptes	268	37	121	24	450
Services autres que la certification des comptes	18				18
Total	286	37	121	24	468

Les services présentés sur la ligne "Services autres que la certification des comptes" correspondent à l'attestation des informations RSE.